

# **BALANCE DES PAIEMENTS**

**Concepts, définitions,  
classification des principaux  
postes et rubriques**

## **SOMMAIRE**

- I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**
- II. LES SOURCES DE DONNEES**
- III. LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**
- IV. LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE (PEG)**

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- La balance des paiements d'un pays retrace à la fois les paiements à destination de l'étranger et les recettes qui en proviennent. De façon plus précise, c'est un état statistique où sont systématiquement résumées, pour une période donnée, les transactions d'une économie avec le reste du monde, entre les ***résidents d'une économie et les non-résidents***.
- Les transactions sont celles qui portent sur les biens, les services et les revenus, celles qui font naître des créances financières sur le reste du monde ou des engagements financiers envers celui-ci ; et celles qui sont considérées comme des transferts sans contrepartie.

## I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- Une transaction se définit comme un flux découlant de la création, de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique faisant intervenir le transfert de propriété de biens ou d'actifs financiers, la prestation de services ou la fourniture de travail et de capital.
- Le manuel 6 du FMI décrit les diverses conventions adoptées pour l'enregistrement des transactions de la balance des paiements.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- Le concept de résidence :
  - ✓ La résidence de toute unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle entretient la relation la plus importante; elle peut être exprimée comme le lieu où se trouve le centre d'intérêt économique prédominant
  - ✓ Une unité institutionnelle est résidente d'un territoire économique lorsqu'il existe, au sein de ce territoire économique, un lieu, bâtiment, site de production ou autre endroit dans lequel ou à partir duquel l'unité se livre et entend continuer à se livrer, soit indéfiniment, soit pendant une période de temps finie mais prolongée, à des activités et à des transactions économiques sur une échelle significative.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- Le concept de résidence :
  - ✓ La résidence des individus est déterminée par celle du ménage dont ils font partie, et non par leur lieu de travail ;
  - ✓ les entreprises qui conduisent une part non négligeable de leurs affaires hors frontière seront presque toujours considérées comme des quasi-sociétés ;
  - ✓ Une société, ou une entreprise non constituée en société, qui entretient une succursale, un bureau ou un lieu de production dans un autre territoire, pour s'engager dans un montant important de production sur une longue période (habituellement un an ou plus), sans toutefois créer à cet effet une filiale, la succursale, le bureau ou le lieu de production en question sont considérés comme étant des quasi-sociétés (c'est-à-dire des unités institutionnelles distinctes) résidentes du territoire dans lequel elles se trouvent

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- Le concept de résidence :
  - ✓ Le lieu de la constitution est considéré comme le lieu de résidence d'une société qui présentent peu de caractéristiques pouvant servir à la définition de sa résidence
  - ✓ Lorsqu'un non-résident possède des terrains, des immeubles et des ressources naturelles autres que des terrains, on considère que ces actifs appartiennent à une unité institutionnelle résidente fictive de l'économie où elle se situe, même si elle n'y exerce pas d'autres activités économiques ou n'y réalise aucune autre opération.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- Le concept de résidence :
  - ✓ Visiteurs : touristes, équipages de navires ou avions, travailleurs saisonniers.
  - ✓ Diplomates, agents consulaires, membres des forces armées.
  - ✓ Étudiants étrangers, patients recevant des soins à l'étranger quelle que soit la durée de leur séjour dans le pays considéré.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Les Principes comptables:**
  - ✓ Enregistrement en partie double (nature économique et mode de règlement) : toute transaction donne lieu à deux écritures pour le même montant, une au débit (ou -) et l'autre au crédit (ou +).
  - ✓ La première écriture traduit la nature économique ou financière de la transaction et la seconde le mode de règlement (transfert net de fonds).
  - ✓ Transactions à un seul flux : transferts sans contrepartie (dons) reçus ou accordés. Elles sont inscrites, soit au poste des transferts courants ou à celui des transferts de capital, avec une écriture compensatrice pour satisfaire au principe de la comptabilité en partie double (comptabilisation horizontale en partie double).

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Enregistrement en balance des paiements:**
  - ✓ Les exportations sont portées au crédit (ou +) ;
  - ✓ Les importations sont inscrites au débit (ou -) ;
  - ✓ Les revenus ou transferts reçus sont enregistrés au crédit (ou +) ;
  - ✓ Les revenus ou transferts versés sont inscrits au débit (ou -) ;
  - ✓ Les opérations du compte financier sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. Ces écritures peuvent être passées en contrepartie des transactions sur les biens et services, le revenu et le capital ou d'autres écritures du compte financier (***pour un actif, un débit est un accroissement; pour un passif, un débit est une diminution***);

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Les Principes de chronologie:**
  - Enregistrement des opérations sur la base du fait générateur (droits constatés).
  - La date d'enregistrement est la date du transfert juridique de propriété du bien et non celle même où il a été effectué i.e. la date à laquelle le règlement est exigible.
  - Toutefois, les obligations au titre du service de la dette sont comptabilisées en totalité à l' échéance.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Evaluation**

- Les transactions sont évaluées au prix du marché, ie. le prix d'un échange déterminé entre acheteur et vendeur agissant de plein gré et indépendant l'un de l'autre.
- Lorsque les deux parties sont apparentées ou en cas de troc, on peut recourir à des valeurs de substitution, par exemple une cotation courante sur le marché.

# I. LE CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Unité de compte**

- Monnaie nationale : chaque pays utilise sa monnaie nationale pour élaborer ses statistiques, dont celles de balance des paiements.
- Au plan international, le DTS ou le dollar sert d'unité de compte.
- Pour convertir dans l'unité de compte les données exprimées dans la monnaie de transaction, le taux de change en vigueur sur le marché à la date de la transaction doit être utilisé.
- Pour la conversion de la balance des paiements d'une monnaie en une autre, le taux de change moyen de la période est utilisé.

## II - LES SOURCES DE DONNEES

- **Les données nécessaires à la production de la balance des paiements peuvent être tirées de plusieurs sources notamment :**
  - Les statistiques du commerce international provenant de la douane ;
  - Les enquêtes auprès des entreprises et l'exploitation des déclarations statistiques et fiscales (centrale des bilans pour la BCEAO) ;
  - Les enquêtes à caractère spécialisé auprès des ménages ( notamment pour déterminer les revenus primaires et revenus secondaires) ;
  - Les données par partenaires commerciaux.

## II - LES SOURCES DE DONNEES

- Trois grandes difficultés se posent en général : la lacune des données sources, la sous-évaluation des transactions et les difficultés d'évaluation.
  - Lacunes des données : les statistiques douanières sont souvent incomplètes. La portée des enquêtes auprès des entreprises est parfois limitée. Les transactions financières sont parfois réglées hors du système bancaire, dont les données sont alors loin d'être exhaustives ;
  - Sous-évaluation des transactions : il faut procéder à des recoupements ;
  - Difficultés d'évaluation : parfois il est difficile d'évaluer au prix du marché comme recommandé dans le manuel.

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Le compte des transactions courantes :**
  - Les transactions courantes comprennent les opérations sur biens et services, le compte du revenu primaire et le compte du revenu secondaire
  - Le solde de la balance des transactions courantes est un des indicateurs utilisé pour juger de la position extérieure d'une économie.
  - Il est composé du solde commercial, des services nets, des soldes des revenus primaires et revenus secondaires

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Le compte des transactions courantes :**
  - Le solde commercial est la différence entre les exportations et les importations de biens. Les biens comprennent les marchandises générales ; le négoce international et l'or non monétaire.
  - Les transactions de services forment un groupe hétérogène composé de 12 catégories différentes. Elles sont constituées :
    - ❖ services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers ;
    - ❖ services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs, transports ;
    - ❖ voyages ;
    - ❖ travaux de construction;

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Le compte des transactions courantes :**
  - Suite des 12 catégories différentes.
    - ❖ services d'assurance et de retraite ;
    - ❖ services financiers;
    - ❖ commission pour usage de propriété intellectuelle non incluse ailleurs ;
    - ❖ services de télécommunications, d'informatique et d'information ;
    - ❖ autres services aux entreprises ;
    - ❖ services personnels, culturels et relatifs aux loisirs ;
    - ❖ biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs.

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Le compte des transactions courantes** :
  - Le revenu primaire englobe (i) la rémunération des salariés, (ii) les revenus des investissements (dividendes, bénéfices, bénéfices réinvestis, intérêts, revenus d'investissements attribuables aux assurés et souscripteurs de garanties standards et de pension) et (iii) les autres revenus primaires (loyer, impôts et subventions sur les produits et la production). Cette structure du compte de revenu primaire concorde avec celle des flux et encours financiers y relatifs, facilitant l'analyse des taux de rendement des actifs/passifs financiers.
  - Le revenu secondaire est composé des transferts des administrations publiques et des transferts privés, qui se composent des envois de fonds des travailleurs et des autres transferts courants.

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Le Compte de capital comprend :**
  - Les transferts de capital : les dons en espèces destinés à l'acquisition de biens d'investissement et les remises de dettes ;
  - Les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits.
    - *NB: Les débits et crédits pour les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits sont à enregistrer séparément, et non sur une base nette, comme dans le MBP5.*

- **Le Compte financier**

- Le compte financier enregistre les opérations sur actifs et passifs financiers effectuées entre résidents et non-résidents. Les opérations sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit
- Sur la base de la fonctionnalité du capital, on distingue 5 grandes catégories :
  - investissements directs
  - investissements de portefeuille
  - dérivés financiers (autres que les réserves) et options sur titres des salariés
  - autres investissements
  - avoirs de réserve

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Investissements directs**

- La catégorie d'investissements directs désigne les investissements qu'une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (l'entreprise d'investissement direct). Par intérêt durable, on entend qu'il existe une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et que l'investisseur direct exerce une influence significative dans la gestion de l'entreprise.
- Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées.

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Investissements directs**

- L'entreprise d'investissement direct est une entreprise dotée ou non de la personnalité morale, dans laquelle un investisseur direct qui est un résident d'une autre économie détient au moins 10% des actions ordinaires ou des droits de vote.
- Les entreprises d'investissement direct comprennent les entités qui sont identifiées en tant que filiales (un investisseur non résident détient plus de 50% du capital), entreprises affiliées (un investisseur non résident détient au maximum 50% du capital) et succursales (filiales à 100% ou entreprises en participation n'ayant pas de personnalité distincte) appartenant directement ou indirectement à l'investisseur direct.

## III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Investissements de portefeuille**
  - Les investissements de portefeuille comprennent outre les titres de participation (moins de 10%) et les titres d'emprunt sous forme d'obligations et d'autres titres d'emprunt, les instruments du marché monétaire, ainsi que les produits financiers dérivés tels que les options.

### III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Dérivés financiers (autres que les réserves) et options sur titres des salariés**
  - Les produits financiers dérivés et options sur titres des salariés sont subdivisés en deux catégories:
    - a) produits financiers dérivés (F.71); un produit financier dérivé est un instrument financier qui est lié à un autre instrument ou indicateur financier ou produit de base spécifique, par le biais duquel des risques financiers spécifiques peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers
    - b) options sur titres des salariés (F.72). les options sur titres des salariés sont des contrats conclus à une date donnée en vertu desquels les salariés ont le droit d'acheter un nombre donné d'actions du capital de l'employeur à un prix fixé, soit à une date donnée, soit pendant une période donnée immédiatement après la date d'acquisition des droits

## III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Autres Investissements**

- Le poste des autres investissements est un poste résiduel qui englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers d'une économie qui ne figurent pas aux postes des investissements directs, des investissements de portefeuille dérivés financiers (autres que les réserves) et options sur titres des salariés et des avoirs de réserves.
- On distingue les catégories d'instruments suivants : crédist commerciaux, prêts, monnaie fiduciaire et dépôts et autres avoirs et engagements (divers produits à recevoir et charges à payer).

## III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Autres Investissements**

- Les crédits commerciaux recouvrent les créances et engagements créés du fait du crédit accordé directement par les fournisseurs et par les acheteurs pour les transactions portant sur des biens et des services, ainsi que les avances payées au titre de travaux en cours ou à effectuer dans le cadre de ces transactions.
- Les prêts ou emprunts comprennent les avoirs financiers créés par l'action d'un créancier (le prêteur) qui prête directement des ressources à un débiteur (l'emprunteur). Le crédit-bail est classé parmi les prêts car on considère que ce genre de contrats postule le transfert de la propriété des biens sur lesquels ils portent.

## III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Autres Investissements**

- La monnaie fiduciaire comprend les billets de banque et les pièces de monnaie en circulation qui servent couramment pour effectuer les paiements.
- Les autres avoirs et engagements couvrent tous les éléments autres que crédits commerciaux, les prêts, la monnaie fiduciaire et les dépôts. Par exemple, les souscriptions au capital des organisations internationales non monétaires figurent sous cette rubrique, tout comme divers produits à recevoir et charges à payer.

## III - LES COMPTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

- **Avoirs de réserve**

- Les avoirs de réserve sont une composante importante des statistiques de balance des paiements et un élément essentiel à l'analyse de la position extérieure d'une économie.
- Ce sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires et qui leur permettent de financer directement les déséquilibres des paiements, de régulariser indirectement l'ampleur de ces déséquilibres au moyen d'interventions sur le marché des changes
- Les principales composantes des avoirs de réserve sont : l'or monétaire, les DTS et les avoirs en devises.

## IV – LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE (PEG)

- **La Position Extérieure Globale à la fin d'une période donnée reflète les transactions financières, les réévaluations et les autres ajustements qui se sont produits en cours de période, qui influencent tous le niveau des avoirs ou des engagements.**
- **La PEG d'une économie est la différence entre ses avoirs financiers extérieurs et ses engagements extérieurs. Elle sert à analyser l'évolution et la tendance du comportement d'une économie par rapport au reste du monde à une période donnée.**